

PROCEDURE D'ADMISSION 2020-2021

Étapes et échéances :

	ETAPES	ECHEANCE
ETAPE 1 « RECRUTEMENT »	<p>Saisi du questionnaire forms : https://forms.gle/WkVg4mxfVdmjeBYT7</p> <p>Envoi des listes au CREPS de Toulouse → Fichier EXCEL Les responsables e pôles retournent le fichier avec les informations concernant les sportifs maintenus et entrant.</p>	20 mai 2020
ETAPE 2 « PREINSCRIPTION »	<p>En amont de la commission spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> Le CREPS les rentre dans le PSQS en qualité de sportif « pré-inscrit » et leur envoie le lien internet du dossier de préinscription pour aller sur le portail PSQS. Les familles renseignent les informations sur le portail PSQS en amont de la commission de préinscription. Les responsables de pôles collectent les informations scolaires (bulletins, avis professeur principal) et les transmettent au service de scolarité du DPS en amont de la commission spécifique. 	Entre le lundi 13 avril et le vendredi 29 mai 2020
	<p>Commission spécifique par POLE</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien visio avec les postulants du Pôle France courant avril/mai Test de sélection le 20 mai au CREPS de Toulouse (à confirmer) Le pôle sollicite le CREPS début juin 2020 pour caler une date pour la commission. Les informations doivent être renseignées par les familles sur le PSQS (⚠ uniquement les dossiers complets). 	
	<p>Commission terminale d'admission des scolaires et internes Après compilation des propositions de tous les pôles, et éventuellement sollicitation du responsable de pôle en cas de besoin, le CREPS établit et valide la liste des sportifs admis à la rentrée. Les responsables de pôle signent la liste finale lors de la commission terminale.</p>	Scolaires et internes : Mardi 16 juin 2020 (à confirmer)
ETAPE 4 « FINALISATION »	<p>Documents à fournir : Selon les régimes (interne/externe) et l'âge (majeur/mineur) un certain nombre de documents sont à fournir par les familles pour finaliser le dossier. Le suivi est opéré par le CREPS avec l'aide, le cas échéant, du responsable de pôle.</p> <p>⚠ Si les documents ne sont pas fournis, l'admission des sportifs est impossible.</p>	Scolaires et internes : Avant le 16 juillet 2020

Autres dates à retenir :

Rentrée des scolaires au CREPS (Obligatoire pour tous les nouveaux entrants)

- Rentrée scolaire des lycées :
- Journée d'intégration :

Dimanche 30 août
Lundi 31 août
Dimanche 27 septembre

Schéma de la procédure d'admission au POLE FRANCE BASEBALL TOULOUSE 2020/2021

